



INSCRIPTION STAGE DE FORMATION

CONDITIONS GÉNÉRALES Année scolaire 2014 2015

Public : Les enseignants sous contrat, les personnes ressources des établissements.

Contenu : voir sur le plan de formation

Frais pédagogiques : 100 € PAR JOURNÉE DE STAGE

(les repas, les déplacements et les hébergements ne sont pas comptés dans ce montant)

Lieu du stage : voir sur la fiche plan de formation

Animateur : voir sur la fiche plan de formation

Modalités pratiques :

- l'inscription : en renvoyant par mail la fiche jointe
- la demande de prise en charge des frais (pédagogiques et autres...) s'effectue :
 - Pour les salariés OGEC : auprès d'OPCALIA (contrat de prestation à remplir dans chaque établissement)
 - Pour les représentants des personnels : sur le budget de fonctionnement du comité d'entreprise ou de la DU
 - Auprès de mon syndicat départemental ou régional

N° de déclaration d'existence en tant qu'organisme de formation : 82010050701

Date limite d'inscription : 15 jours avant la date du stage

Date limite d'annulation : 10 jours avant la date du stage

REPLIR LA FICHE D'INSCRIPTION ET DE PRISE EN CHARGE CI-JOINTE ET LA RETOURNER DANS LES MEILLEURS DELAIS à :

formep@laposte.net

Ou à FORMEP - 54 route de Neufchâtel – 76000 ROUEN – 06.87.02.90.61



INSCRIPTION STAGE DE FORMATION

FICHE D'INSCRIPTION ET DE PRISE EN CHARGE

à renvoyer de préférence par mail à : formep@laposte.net

ou à **FORMEP - 54 route de Neufchâtel – 76000 ROUEN – 06.87.02.90.61**

Madame, Monsieur :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Situation professionnelle : Etablissement :

Participera au stage N° : (voir sur plan de formation en jaune)

Qui aura lieu dans la région : (voir sur plan de formation en jaune)

Date(s) du stage : (voir sur plan de formation en jaune)

Les frais pédagogiques (100 € par journée de stage) seront pris en charge par :

- OPCALIA
- Le comité d'entreprise :
- Le syndicat régional ou départemental :
- Autre (fournir un justificatif) :

Nom de l'organisme prenant en charge les frais de prise en charge

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Les repas seront facturés en plus du stage – 15 € par repas – Le stagiaire prendra : repas

Si l'organisme refuse la prise en charge, les frais de stage et de repas seront automatiquement facturés au stagiaire, quitte à lui de contacter tout organisme pour un remboursement.

Signature du stagiaire

Ale

Cachet et signature de

l'organisme prenant en charge le stage

Imprimez le formulaire rempli pour le faire signer par CE ou établissement